

Certificats en radioprotection

2014 - 2015

1/ CERTIFICAT D'UNIVERSITÉ EN RADIOPROTECTION PHYSIQUE ET BIOLOGIQUE

Le cours vise à réaliser une formation de haut niveau, dans le domaine de la radioprotection, répondant aux exigences de l'arrêté royal du 20 juillet 2001, article 75, concernant le règlement général de la protection de la population, des travailleurs et de l'environnement contre le danger des rayonnements ionisants.

Il comporte l'acquisition d'une base solide en physique nucléaire, ce qui permettra ensuite d'acquérir les connaissances nécessaires notamment en dosimétrie des travailleurs, en biologie, physiopathologie, génétique, épidémiologie des radiations ionisantes, de même concernant la législation, les techniques de radioprotection.

(La durée de la formation théorique est de 160 heures)

2/ CERTIFICAT DE COMPÉTENCE EN RADIOPROTECTION

Ce certificat répond aux exigences de l'AR du 20 juillet 2001, articles 53.3.1 et 53.3.3.

Il comporte 45 h de cours théorique et propose une pratique de 30 h. Ils s'adressent aux médecins et dentistes utilisant des radiations ionisantes dans leur pratique.

1/ CERTIFICAT D'UNIVERSITÉ EN RADIOPROTECTION PHYSIQUE ET BIOLOGIQUE

Public cible

Les médecins du travail ou en voie de formation dans cette discipline. Les médecins qui désirent approfondir leur formation en radioprotection. Des personnes porteuses d'un diplôme de deuxième cycle universitaire ou assimilé, désirant approfondir le domaine de la radioprotection médicale.

Organisation des cours

Le certificat d'université se déroule pendant l'année académique (1er et 2e quadrimestre). En fin d'après-midi et soirée (maximum 2x/semaine) selon l'horaire proposé.

Admission

Être porteur du grade académique de docteur en médecine, chirurgie et accouchement.

Être porteur d'un grade académique équivalent aux études belges sous réserve d'acceptation du dossier d'admission.

Être porteur d'un diplôme de deuxième cycle universitaire ou équivalent, moyennant une lettre de motivation et sous réserve d'acceptation du dossier d'admission.

L'admission au Certificat d'université est requise et délivrée par le coordonnateur.

Droit d'inscription

Le droit d'inscription au cours est de 1.300 €. Ce montant est à verser au plus tard le **30 novembre 2014** au compte BNP Paribas Fortis IBAN : BE44 0011 3148 0445 – BIC GEBABEBB en indiquant clairement le nom du participant et l'intitulé de la formation.

Évaluation et diplôme

Une évaluation des connaissances acquises est requise.

Encadrement

Coordonnateur : Professeur Christophe De Brouwer

2/ CERTIFICAT DE COMPÉTENCE EN RADIOPROTECTION

Public cible

Les médecins et les dentistes utilisant des radiations ionisantes dans leur pratique.

Organisation des cours

Le certificat de compétence se déroule au 2e quadrimestre (inscription sous forme de cours isolés).

En fin d'après-midi et soirée (maximum 2x/semaine) selon l'horaire proposé.

Admission et inscription

Être porteur du grade académique de docteur en médecine, chirurgie et accouchement, ou d'un master en dentisterie.

Être porteur d'un grade académique équivalent aux études belges sous réserve d'acceptation du dossier d'admission.

L'admission au Certificat de compétence est requise et délivrée par le coordonnateur.

L'étudiant devra compléter un formulaire d'inscription aux cours isolés au plus tard le **10 février 2015**. Le droit d'inscription correspond aux nombres d'ECTS choisis multipliés par 28 €.

Évaluation et diplôme

Une évaluation des connaissances acquises est requise.

Encadrement

Coordonnateur : Professeur Freddy Avni



Renseignements

Courrier **Mme Catherine VERVERIS**
Université Libre de Bruxelles
École de Santé Publique
Campus Erasme - CP 591
Route de Lennik 808
B-1070 Bruxelles
BELGIQUE

Téléphone +32 (0)2 555 40 13
Fax +32 (0)2 555 40 49
E-mail cververi@ulb.ac.be en mentionnant dans le sujet «*Certificat de compétence en Radioprotection*» ou «*Certificat d'université en Radioprotection physique et biologique*»
Web Tous les détails concernant ce cours se trouvent à l'adresse www.ulb.ac.be/esp